# SUMMER CAMP 2021

Le club de Bruges 33 Handball est ravi de vous accueillir pour la

4 ème

édition du Summer Camp





#### **BRUGES 33 HANDBALL**

Forum des associations,
68 avenue de Verdun, 33520 BRUGES
www.bruges33handball.com

RETROUVEZ-NOUS SUR:





### DESTINATION LACANAU OCÉAN



sur le LITTORAL ATLANTIQUE entre lac et océan







images du Summer Camp 2019

Pour tous les jeunes, garçons et filles de 11 à 16 ans ravis de pratiquer leur passion.

Du lundi au vendredi une à deux séances de Handball par jour et des matchs le soir.

Des activités loisirs seront également au programme tout au long de la semaine : Surf, Parc aquatique, Beach HB, .....

Découvrez en vidéo quelques images des sessions précédentes :

https://www.facebook.com/charl9s/videos/1418324108313772/https://www.facebook.com/watch/?v=699966420443477https://www.facebook.com/watch/?v=800745223654019

### PRÉSENTATION

Le Summer Camp vous propose 2 stages de perfectionnement lors des grandes vacances d'été.

Découverte, plaisir et perfectionnement

L'encadrement sera assuré par les éducateurs de la Bruges 33 Handball Academy



#### PRÉSENTATION DU STAFF:

**Arnaud SAMPAIO**, éducateur salarié de Bruges 33 Handball, entraineur de la filière moins de 13 ans masculin. Titulaire du DEJEPS et d'une licence STAPS

**Alexandre GO**, éducateur salarié de Bruges 33 Handball, joueur de la Nationale 1 Elite et entraineur de la filière moins de 15 ans masculin. Titulaire du DEJEPS

Léa FAURÉ, entraineur de Bruges 33 Handball, entraineur de la filière moins de 13 ans féminine

TARIF: 445 €

La semaine par stagiaire.

Comprenant l'hébergement (en pension complète du dimanche soir au dîner jusqu'au vendredi fin d'après-midi), l'encadrement du stage et les activités...

#### PROGRAMME:

\*Du dimanche 11 juillet à partir de 18 h au vendredi 16 juillet 18 h pour les jeunes né(e)s en 2007/08/09

\*Du dimanche 18 juillet à partir de 18 h au vendredi 23 juillet 18 h pour les jeunes né(e)s en 2005/06/07/08

RDV au centre d'hébergement : Centre de vacances de TBM rue Arheix LACANAU OCEAN



### Conditions générales d'inscription 1/3

#### Dossier complet à retourner par VOIE POSTALE :

BRUGES 33 HANDBALL - SUMMER CAMP 2021 Forum des associations 68 avenue de Verdun 33520 BRUGES

Pour inscrire votre enfant au SUMMER CAMP de l'été 2021, merci de bien vouloir nous retourner les documents suivants :

\*avant le 25 juin 2021 pour la première session \*avant le 2 juillet 2021 pour la deuxième session

1- Remplir soigneusement tous les documents du dossier d'inscription et les retourner :
☐ Fiche d'inscription
☐ Fiche sanitaire de liaison
☐ Attestation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatique
dans les accueils collectifs de mineurs
2- Joindre les pièces suivantes :
☐ Le ou les règlements par chèque et/ou chèques vacances et/ou espèces
Une photocopie recto verso de la pièce d'identité du stagiaire
☐ Une attestation de responsabilité civile de l'adulte responsable du stagiaire
Une photocopie de la licence du stagiaire (saison en cours)
ou
☐ Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique multisport

#### Possibilités de règlement du stage :

Règlement par chèque à l'ordre de BRUGES 33 HANDBALL et/ou par chèques vacances et/ou par espèces. Le réglement devra être envoyé avec le dossier d'inscription.

#### Annulation du stage du fait du stagiaire et remboursement :

Toute annulation doit se faire au plus vite par mail ou téléphone.

- Avant le 25 juin 2021 pour la première session : remboursement total
- Avant le 2 juillet 2021 pour la deuxième session : remboursement total
- Entre ces dates et le début du stage : retenue les ARRHES de 225€





### Conditions générales d'inscription 2/3

#### Désistement ou modification en cours de stage du fait du stagiaire

Toute interruption de stage, quel qu'en soit le motif et/ou toute renonciation à certaines prestations comprises dans le prix, ne pourront faire l'objet d'un remboursement de la part de l'organisateur. Les frais de retour anticipé et d'accompagnement éventuel sont toujours à la charge du participant, sauf en cas de prise en charge dans le cadre d'une assistance rapatriement. Toute blessure ou maladie constatée par le médecin et nécessitant le départ du stagiaire du centre, donnera lieu à un remboursement calculé au prorata du nombre de jours restant jusqu'à la fin du stage.

#### Annulation du stage du fait de BRUGES 33 HANDBALL

BRUGES 33 HANDBALL, dans le contexte sanitaire de cette année 2021, peut exceptionnellement être contraint d'annuler ces stages en raison de non possibilité d'accueil collectif avec hébergement. Mais aussi si le nombre de stagiaires est insuffisant ou pour toute autre impératif. Dans ce cas, BRUGES 33 HANDBALL vous en informera au plus tard quinze jours avant le début du stage. L'intégralité des montants engagés seront alors remboursés.

#### Règlement interne

Recommandations au stagiaire : les stages sportifs de la BRUGES 33 HANDBALL ACADEMY, en raison de leur caractère essentiellement sportif, pédagogique et culturel, s'adressent à des stagiaires motivés, désireux de participer activement au programme. L'organisateur attend du stagiaire que celui-ci se soit préparé à vivre son séjour suivant un mode de vie différent. Pour garantir l'équilibre de la relation contractuelle, le stagiaire doit accepter d'avoir une attitude conforme aux règles élémentaires de bonne conduite qui doivent prévaloir de tout rapport humain mais aussi de respecter les recommandations (respect des règles de vie et d'hygiène, des horaires, participation aux activités programmées, civisme envers les encadrants, les autres stagiaires, le personnel de service, etc.). Afin de ne pas perturber le déroulement du stage, et dans un souci de respect du projet pédagogique du séjour, l'encadrement mettra en place, selon les conditions en présence, un fonctionnement spécifique relatif à l'utilisation des téléphones mobiles des stagiaires (utilisation limitée). BRUGES 33 HANDBALL peut être amené, en cas d'urgence, à régler en votre nom des dépenses (médecin, pharmacie), qui devront être remboursées dès la fin du stage.





## Conditions générales d'inscription 3/3

#### Assurance

BRUGES 33 HANDBALL est couvert par le biais d'une assurance responsabilité civile à l'occasion des séjours proposés dans le cadre de ses activités. Tout autre accident et/ou incident doit être couvert par l'assurance personnelle du participant. Le parent ou l'adulte responsable de l'enfant s'engage à fournir à BRUGES 33 HANDBALL avant le début du stage, un document attestant de cette assurance.

#### Matériel demandé

Lors de l'arrivée aux camps, il est indispensable que les enfants soient munis du matériel adéquat et assurant le confort d'une pratique de sport et d'activités intensives :

#### IDÉE trousseau pour le séjour

QTE	VIE QUOTIDIENNE	QTE	HANDBALL	QTE	EXTRA HANDBALL	ARGENT DE POCHE
1	trousse de toilette	1	chaussures de salle	1	maillot de bain	max 30€
2	serviette de toilette	4	short sport	1	serviette de plage	
8	sous vêtements	7	T shirt sport	1	crème solaire	
2	pyjama	1	bouteille d'eau	1	casquette / chapeau	
5	T shirt			1	chaussures sport extérieur	
1	short			1	sac à dos	
2	pantalon / jogging					
2	sweat / pull					
1	coupe vent					
1	chaussures					
1	claquettes					





# Fiche d'inscription 1/2

STAGIAIRE   FILLE   GARCON				
Nom : Prénom :				
Date de naissance :/				
Classe : Licencié FFHB oui / non Club :				
Taille tee-shirt : $\Box$ 10/12 ans $\Box$ XS $\Box$ S $\Box$ M $\Box$ L $\Box$ XL				
RESPONSABLE LÉGAL				
Nom : Prénom :				
TEL portable :				
Mail :				
Autorise mon enfant à participer au stage d'été de la Bruges 33 Handball Academy				
☐ du 11 au 16 juillet 2021				
☐ du 18 au 23 juillet 2021				
☐ Autorise mon enfant à participer à l'ensemble des activités prévues durant le séjour				
☐ Autorise le transport de mon enfant dans le cadre des activités du stage				
<ul> <li>Autorise les animateurs ou encadrants à prendre les mesures nécessaires qui s'imposent (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires à l'état de santé de mon enfant</li> </ul>				
<ul> <li>Autorise Bruges 33 handball à reproduire ou diffuser des films ou photographies représentant mon enfant, ne portant pas atteinte à sa vie privée, dans le cadre de la diffusion de supports de communication.</li> </ul>				
Le/				
SIGNATURE				





# Fiche d'inscription 2/2

Séjour

Tarif: 445€/enfant

Durée : 5 jours/5 nuits en pension complète (du dimanche 18h au vendredi 17h/18h)

Lieu des camps : Centre de vacances de TBM rue Arheix LACANAU OCEAN

Merci	de cocher	la date du séjour que vous cho	isissez :	
□ Sé	éjour 1 :	du dimanche 11 au vendr	edi 16 juillet 2021	
□ Sé	éjour 2 :	du dimanche 18 au vendr	edi 23 juillet 2021	
Persor	nes autori	sées à récupérer l'enfant à la f	in de séjour	
1 – No	m :	Prénom :	Statut :	
2 – No	m :	Prénom :	Statut :	
		Mode de pa	aiement	
• Par	chèque			
<ul> <li>Chèque n°1 : 225€ (ARRHES)         *encaissé après le 25 juin 2021 pour la première session         *encaissé après le 2 juillet 2021 pour la deuxième session</li> <li>Chèque n°2 : 220€</li> </ul>				
	*e	ncaissé après le début du stage		
Par chèques vacances ou en espèces. En totalité ou en complément de chèque.				
Merci de prévoir l'appoint de 225€ pour régler les ARRHES et d'indiquer les différents moyens de paiement ainsi que leurs montants				
□ CI	nèque :	€		
☐ Chèque vacances :€				
□ Es	spèces :	€		





### Fiche sanitaire de liaison 1/3

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant. Elle évite de vous démunir de son carnet de santé. 1. STAGIAIRE □ FILLE □ GARCON Nom :\_\_\_\_\_\_ Prénom :\_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_/ \_\_\_\_\_/ 2. VACCINATIONS Date des Vaccins obligatoires Oui Non Vaccins recommandés Dates derniers rappels Diphtérie Hépatite B Tétanos Rubéole Oreillons Rougeole Poliomyélite Coqueluche Ou DT polio Autres (préciser) Ou Tétrcoq BCG BCG Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication. **ATTENTION**: Le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre-indication. 3. RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT L'enfant suit-il un traitement médical? □ Oui □ Non L'enfant a-t-il un PAI?

Si oui, joindre une ordonnance récente, le PAI et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.



Oui ☐ Non



# Fiche sanitaire de liaison 2/3

12644.11.1231	. 1	·	. 4 0		
L'enfant a-t-il déjà eu les mals	adies si	ııvan	ites ?		
Rubéole	□ 0!	UI		NON	
Varicelle		UI		NON	
Angine		UI		NON	
Rhumatisme articulaire aigü	□ 0!	UI		NON	
Scarlatine	□ 0!	UI		NON	
Coqueluche		UI		NON	
Otite		UI		NON	
Rougeole		UI		NON	
Oreillons		UI		NON	
Allergies					
Asthme 🗆 Ol	JI		NON		
Médicamenteuses   Ol	JI		NON		
Alimentaires   Ol	ال		NON		
Autres :					
Précisez la cause de l'allergie	et la co	ndui	te à ten	ir (si aı	utomédication, le signaler !) :
Les difficultés de santé (malac rééducation) en précisant les					Ilsives, hospitalisation, opération, a prendre :





# Fiche sanitaire de liaison 3/3

4. RECOMMANDATIONS	UTILES DES PARENTS	
Votre enfant porte-t-il de	s lentilles, lunettes, prothès	ses auditives, prothèses dentaires, etc ?
	<del></del>	
5. RESPONSABLE DE L'E	NFANT	
NOM :	PRÉNO	OM :
Adresse :		
Code postal :	Ville :	
Numéros de téléphone :		
<u>Mère</u> : domicile :	portable :	travail :
<u><b>Père</b></u> : domicile :	portable :	travail :
Nom et Tel du médecin tr	aitant (facultatif)	
l'enfant, déclare exacts le prendre, le cas échéant, t	s renseignements portés su	responsable légal de ur cette fiche et autorise le responsable à médical, hospitalisation, intervention nt.
J'autorise également, si n après une hospitalisation		faire sortir mon enfant de l'hôpital
N° de sécurité sociale :		
Date :/		
Signatura ·		



Date du test :



# Attestation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques dans les accueils collectifs de mineurs

(Accueils relevant des articles L.227-4 et R.227-1 du code de l'action sociale et des familles) Références : Code de l'action sociale et des familles : article R. 227-13 et à l'arrêté du 25 avril 2012 ; Code du sport : A322-44 et A322-66

Le test est obligatoire pour la pratique des activités de canoë-kayak et disciplines associées, nage en eau vive, voile, canyonisme, surf de mer et natation.

Il peut être effectué en piscine ou sur le lieu de l'activité pour la pratique de laquelle il est obligatoire. Le test doit être effectué sans brassière de sécurité (circulaire du 30 mai 2012)

Nom et prénom du mineur :			
Aptitudes vérifiées et acquises (mettre une croix dans les cases correspondantes)			
☐ Effectuer un saut dans l'eau			
☐ Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes			
☐ Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes			
☐ Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant			
Nager sur le ventre pendant :			
□ 25 mètres □ 50 mètres			
<b>Résultat du test</b> : □ satisfaisant □ non satisfaisant			
Personne ayant fait passer le test :			
Nom et prénom :			
Qualification (diplôme) :			
Etablissement d'appartenance :			
N°de carte professionnelle d'éducateur sportif :			
Signature:			

